

Affaire suivie par Jérémie de RORTHAIS
☎ : 01.64.14.60.36
N/Réf. : JDR/MD/D13-003125-CAB

Monsieur Alain WALLON
179 Avenue Eugene Penancier

77480 BRAY-SUR-SEINE

Melun, le 25 FEV. 2013

Monsieur, *cher Alain,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'insuffisance de transports à Bray-sur-Seine et ses environs notamment en journée. Je vous en remercie.

Ce territoire est effectivement desservi par 4 lignes régulières :

- ligne 001 « Fontaines Fourches – Bray sur Seine – Longueville – Provins »

- ligne 003 « Noyen sur Seine – Gouaix – Longueville – Provins » : ces deux lignes exploitées par les Cars Moreau permettent d'assurer en heures de pointe le transport des actifs vers la gare de Longueville et des élèves vers les lycées de Provins

- ligne 002 « Fontaine Fourches – Bray sur Seine – Montereau » : cette ligne également exploitée par les Cars Moreau permet d'assurer en heures de pointe le transport des actifs vers la Gare de Montereau et des élèves vers les établissements scolaires du second degré de Montereau, Varennes sur Seine et Saint Germain Laval

- ligne 013 « Bray sur Seine – Donnemarie Dontilly – Nangis – Chessy RER » : cette ligne exploitée par Procars circule à raison de 4 allers – retours quotidiens et permet d'assurer une relation vers la gare SNCF de Nangis et la ville nouvelle de Marne la Vallée.

Conscient des difficultés de déplacements de ce territoire, le Conseil Général, dans le cadre de sa politique en faveur des transports collectifs, assure depuis 1998 un cofinancement de la ligne 002, aux côtés de la Communauté de Communes de la Bassée. Le montant de notre participation financière pour l'année 2012 est de 108 285 € TTC contre 50 394 € pour la Communauté de Communes de la Bassée. Ce soutien a permis de développer l'offre de transport vers la gare de Montereau qui atteint désormais 4 allers – 5 retours les jours ouvrés uniquement en heure de pointe (arrivées à Montereau le matin entre de 6h00 et 8h00, départs de Montereau le soir entre 17h25 et 19h58).

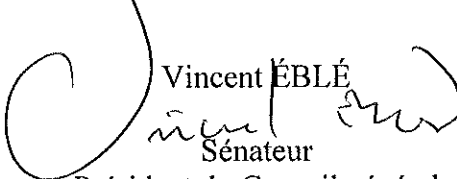


Toutefois, compte tenu de sa superficie, une partie de ce territoire est également attirée par la gare SNCF de Longueville, qui bénéficie depuis décembre 2008 de la mise en place du cadencement des horaires SNCF et de l'arrivée de nouveaux matériels roulants. Compte tenu de la faiblesse de l'offre de transport par autocar notamment des lignes 001 et 003 en rabattement sur cette gare, de nombreux usagers s'y rendent en voiture, ce qui provoque une congestion de l'ensemble des voiries communales. Pour remédier à cette insuffisance, le Conseil général soutient auprès du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) un projet de renforcement des fréquences sur ces deux lignes élaboré par la Communauté de Communes de la Bassée et le transporteur. Ce projet devrait permettre d'accroître la plage horaire desservie avec une arrivée plus tôt le matin à la gare de Longueville. Le dossier est en cours d'instruction par le STIF et pourrait être mis en place pour la rentrée de septembre 2013. Nous étudions également la possibilité de création d'un parking de plusieurs centaines de places à proximité du pôle de Longueville ; Celui-ci permettrait, adossé à un renforcement de l'offre bus, d'apporter une solution à la congestion des voiries de Logueville.

Enfin un service de transport à la demande en heures creuses a été mis en place en octobre 2008 par la CC de la Bassée. Ce service bénéficie également du soutien financier du CG77 dans le cadre de notre politique « Proxi'bus ». Il fonctionne 4 demi-journées par semaine en rabattement vers Bray-sur-Seine ou Provins depuis l'ensemble des 23 communes du territoire.

Je vous invite à prendre attache avec Léo AÏELLO, Vice-président chargé des Transports, auprès de son secrétariat (☎ : 01.64.14.70.31) pour approfondir ces sujets.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. *et amicales*


Vincent ÉBLÉ
Sénateur
Président du Conseil général
de Seine-et-Marne

